

Consultant en maladies infectieuses

Cette brochure vous donne des informations sur le consultant en maladies infectieuses. Il est bon de vous rappeler que ces informations ne s'appliquent pas forcément à votre situation personnelle.

Dans l'unité de Médecine Interne de la polyclinique, Monsieur M. van den Berge et Madame A. Stegeman (interniste/spécialiste VIH), collaborent avec les consultants en maladies infectieuses S. Baas et L. Hage. Monsieur van den Berge et Madame Stegeman vous informent du mieux possible au sujet de votre maladie et des possibilités de traitement. Généralement, le rapport de chaque visite est transmis au consultant en maladies infectieuses. Il/elle exerce sa propre consultation infirmière dans l'hôpital Adrz.

Tâches consultant en maladies infectieuses

Lors de sa consultation infirmière les sujets suivants peuvent être abordés:

- informations sur la maladie en son évolution
- informations sur les traitements possibles
- informations sur les médicaments et leurs effets secondaires
- instructions sur la contagiosité, également, le cas échéant, pour les partenaires, la famille et les personnes en contact avec vous
- informations sur les accidents par piqûres d'aiguille
- orientation vers d'autres organismes d'aide
- accompagnement en cas de participation à des études et/ou recherches

Votre famille ou vos amis peuvent eux aussi contacter le consultant en maladies infectieuses s'ils ont des questions ou besoin de conseils. Cependant, on ne transmet aucune information sur le patient.

Questions et contact

Ces informations ne peuvent jamais être complètes. Si vous avez des questions après la lecture de cette brochure, veuillez contacter le Consultant en maladies infectieuses, joignable les mercredi et jeudi au 088 125 00 00 (0031 113 234 000).

Ou envoyer un courriel à:

internegeneeskunde.infectieconsulent@adrz.nl